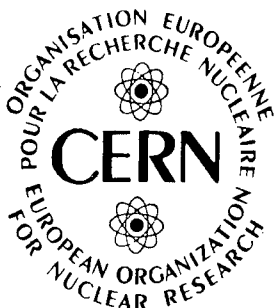


Semaine/Week
26.2 — 2.3



Staff Association

COMITE DES PROBLEMES FRONTALIERS

Les fonctionnaires français résidant en France doivent remplir leur déclaration des revenus de l'année 1967 avant le 1er mars 1968.

QUELLE FORMULE CHOISIR ? - Le modèle No 2042, anciennement modèle B.

Les traitements et émoluments du CERN étant considérés comme revenus de source étrangère, les fonctionnaires doivent en outre remplir l'imprimé No. 2047 (feuillet rose annexe No. 3), qui vous sera adressé par le Bureau des Salaires avec l'attestation de salaire CERN.

- Le modèle 2042 et la feuille bleue No 2044, annexe No. 1 si vous percevez des loyers.

IMPORTANT : n'inscrivez jamais le salaire imposable CERN sous la rubrique "Revenus encaissés en France" chapitre IV A-4 de la déclaration No 2042 (anciennement modèle 3).

N'omettez pas de joindre votre attestation de salaire CERN.

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ UN ENFANT MINEUR SALARIE ?

Si vous avez un ou des enfants à charge, c'est-à-dire mineurs (ou majeurs et étudiants, ou infirmes, ou militaires) et si un ou plusieurs d'entre eux travaillent, vous être autorisé à choisir chaque année la forme de déclaration qui vous est la plus avantageuse :

- soit les inscrire sur votre déclaration,
- soit faire souscrire une déclaration séparée.

FRAIS PROFESSIONNELS : FORFAIT OU FRAIS REELS ?

Tous les fonctionnaires sont autorisés à déduire 10 % au titre des frais professionnels. Vous pouvez déduire vos frais réels si cela est plus avantageux que la déduction forfaitaire ; toutefois, le contribuable doit fournir la justification de la nécessité des dépenses professionnelles et du montant de ces dépenses.

TRAJET EN AUTOMOBILE :

Le Conseil d'Etat admet que le contribuable qui opte pour les frais réels peut déduire ses frais de transport du domicile au lieu de travail s'il a dû se loger loin du lieu où il travaille par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. L'Administration considère que la crise du logement peut constituer une circonstance indépendante de la volonté du contribuable, mais laisse l'inspecteur libre de son appréciation, sous réserve des recours légaux.

Il n'existe aucune règle légale obligatoire pour l'évaluation des frais d'automobile. Cependant, le Ministère des Finances établit chaque année un prix de revient kilométrique (voir tableau ci-joint).

FRAIS SUPPLEMENTAIRES DE NOURRITURE :

Si, en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, un contribuable est dans l'obligation de prendre ses repas hors de chez lui, il est admis à déduire de son revenu imposable les frais supplémentaires de nourriture à condition, bien entendu, d'apporter la preuve de l'excédent de dépenses par rapport à un repas pris chez soi. Dans ce cas, la notion "circonstances indépendantes de la volonté" s'apprécie comme en matière de frais de transport du domicile au lieu de travail.

L'Administration ne s'oppose pas à ce que le montant des frais de déplacement soit évalué d'après le barème établi à l'usage des fonctionnaires.

PRENEZ UN DOUBLE OU PHOTOCOPIE DE VOTRE DECLARATION

P R I X D E R E V I E N T K I L O M E T R I Q U E (A N N E E 1 9 6 7)									
E T A B L I P A R L A D I R E C T I O N G E N E R A L E D E S I M P O T S									
Distance annuelle parcourue.. :	40 000 km	:	40 000 km	:	20 000 km	:	10 000 km	:	
Voiture revendue au bout de . :	1 an	:	2 ans	:	5 ans	:	5 ans	:	
Assurance aux tiers illimitée, :	tous	:	Tous	:	Tous	:	Promenade	:	
catégorie	déplacements	:	déplacements	:	déplacements	:		:	
<u>Puissance du véhicule</u> :	Paris	§	Pro-	§	Pro-	§	Pro-	§	Pro-
:	(1)		vince		vince		vince		vince
:			(2)		(2)		(2)		(2)
:	F		F		F		F		F
2 CV	0,19		0,15		0,15		0,22		0,16
3 et 4 CV	0,22		0,18		0,17		0,26		0,19
5 CV (sauf Panhard 24)	0,24		0,20		0,19		0,29		0,22
6 CV et Panhard 24	0,27		0,23		0,22		0,32		0,25
7 CV	0,30		0,25		0,24		0,35		0,27
8 CV	0,31		0,26		0,25		0,36		0,28
9 CV	0,32		0,27		0,26		0,37		0,29
11 CV	0,35		0,29		0,27		0,41		0,32
DS 19 Citroën	0,41		0,35		0,32		0,46		0,37
DS 21 Citroën	0,45		0,39		0,35		0,50		0,41
P R I X D E L ' E S S E N C E R E T E N U : 0,95 l e l i t r e									
(1) Frais de garage inclus.									
(2) Frais de garage exclus.									

Memoranda

V E N T E D E S C O U P O N S D ' E S S E N C E

Le Comité Exécutif du Conseil de l'Association du Personnel a été aussi surpris que l'ensemble du personnel d'apprendre qu'un contrat avait été passé directement entre la Société BP et la S.B.S.

Il recherche actuellement les détails exacts sur cette affaire.

C E R N C I N E M A C L U B

JEUDI et VENDREDI 22 et 23 FEVRIER à
20h. 30

LE BOURGEOIS GENTILHOMME, de Molière
un film d'une présentation de la pièce par
La Comédie Française
Grand Prix de l'Académie du Cinéma
En couleurs. Parlé Français, sous-titres en
Anglais.

THURSDAY and FRIDAY, FEBRUARY 22 and
23 at 20h. 30

Molière's great play : LE BOURGEOIS
GENTILHOMME
A film made of a performance by the Comédie
Française.
Awarded a "Grand Prize" by the French
Academy of Cinema
In color. In French with English sub-titles.

F O L K D A N C E

Revival of International Folk Dance Group activities.

The Group has now acquired a modern conveniently located hall, and is meeting fortnightly on Thursdays at 8 p.m.

NEX MEETINGS : 29 February
14 - 18 March
11 - 25 April

ADDRESS : International Recreation Association,
52, rue Moillebeau

New members are welcomed, and can join us during these meetings.

Reservation Spectacles

Theatre Bookings

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LOCATION : LUNDI, de 8h. 30 à 12h. 30

MERCREDI et VENDREDI, de 8h. 30 à 12h. 30 et de 14h. à 17h.

SALLES	DATES	SPECTACLES / CONCERTS	RESERVATION AU BUREAU DE LOCATION
GRAND THEATRE	3 et 8 mars	<u>LE CONSUL</u> Drame musical en 3 actes Paroles et musique de Gian- Carlo Menotti. L'ouvrage sera chanté en français	Jusqu'à épuisement des abonnements
LA COMEDIE	10 et 11 mars	<u>TURCARET</u> , de Lesage Avec Marcel VIDAL, Jane SAVIGNY, Catherine EGER et Michel CASSAGNE	Dès le lundi 26 février et jusqu'à épuisement des abonnements
THEATRE DE POCHE	jusqu'au 23 mars les mercredis, ven- dredis et samedis	<u>LOVE</u> , de Murray Shisgall	Jusqu'au lundi pour la semaine d'après
CASINO-THEATRE	à partir du 28 févr.	<u>LA REVUE 1968</u> , de Denis- Michel et Claude Fradel	Jusqu'au lundi pour la semaine d'après
COMEDIE	13, 14 et 15 mars	* <u>GALA FERNAND RAYNAUD</u>	Dernier délai : 28 février
	16 et 17 mars	* <u>SAMY MOLCHO</u> , mime	Dernier délai : 28 février
THEATRE DE L'ATELIER	1er au 15 mars tous les jeudis, ven- dredis et samedis	<u>CABARET B. BRECHT</u>	Dernier délai : 26 février et 4 mars
THEATRE DE LA COUR ST-PIERRE	8 mars	* <u>HYNNAN BRESS</u> , Violoniste	Dernier délai : 28 février
	16 mars	* <u>RUGGIERO RICCI</u> , Violoniste (Grands Maîtres)	Dernier délai : 6 mars
VICTORIA-HALL	7 mars	Concert de la Ville de Genève. Purcell, Dvorak et Stravinsky	Dernier délai : 28 février
	14 mars	* <u>ORCHESTRE DE LA RESIDENCE DE LA HAYE</u>	Dernier délai : 26 février
	15 mars	* <u>DRESDNER KREUZCHER</u>	
	18 mars	Orchestre Symphonique de <u>la Radio Suédoise</u> (Concerts-Club)	Dernier délai : 11 mars
CONSERVATOIRE	3 mars	Concerti à deux et trois clavecins, avec I. NEFF, A. GALLET et M. NOVA RINA	Dernier délai : 26 février
	15 mars	<u>Nicole WICKTHALDER</u> , pianiste	Dernier délai : 6 mars

IV

I N T E R F O N

PEINTURES : Dernier jour des commandes : lundi 4 mars. Livraison semaine du 11 au 16 mars.

PNEUS : Dernier jour des commandes : lundi 4 mars.

CHARCUTERIE : Dernier jour de commandes : lundi 4 mars. Livraison le 15 mars.

A VENDRE, au Bureau et au comptant : 3 transistors
1 électrophone
1 cuisinière à gaz - four électrique

Clubs

C E R N C R I C K E T C L U B

The Annual General Meeting of the CERN Cricket Club will be held in Salle C of the Main Building on Thursday 21st March at 5.30 p.m. sharp.

Everyone interested is invited to attend information on the activities of the Club may be obtained from D. FIANDER - ext. 2527, or G. SPINNEY - ext. 3470.

S K I - C L U B C E R N

PERMANENCE : Vendredi 23 février, de 16h. 30 à 17h. 30, Salle de Conférence de l'Association du Personnel.

SORTIE DU DIMANCHE 25 FEVRIER : Tous les amis du Club se retrouveront dimanche à Morzine (Nyon).

Sur présentation de la carte du Club, nous espérons obtenir un rabais sur le forfait journalier.

COURS DE SKI : Nous prions les élèves des cours de ski qui possèdent encore leurs jetons de les envoyer par courrier à M. Gentet ou M. Brunet.

RANDONNEE DU 3 MARS A LELEX : Pour inscriptions et renseignements, s'adresser à M. G. Levrier ou au Bureau de Location de l'Association du Personnel (2819)

SORTIES FAMILLE DU SKI-CLUB : Dimanche 25 février : Morzine (Pte Nyon)
3 mars : Samoëns
10 mars : Val d'Arly (Megève)
17 mars : Flaine
24 mars : Brévent (Chamonix)
Samedi 2 mars : Concours du Ski-Club
Dimanche 3 mars : Randonnée dans le Jura
Samedi 30 mars : Vallée Blanche
Vers fin Avril : Sortie Avion-Ski

CONCOURS DU SKI-CLUB CERN du 2 MARS 1968

Slalom géant en 2 manches, sur la piste bleue du Mont-Rond.

Rassemblement au restaurant du haut. Premier départ à 10h. 00.

INSCRIPTIONS : Jusqu'au vendredi 1er mars, 16h. 30 dernier délai, au Bureau de Location de l'Association du Personnel. PRIX DE L'INSCRIPTION : Fr 2.-

Distribution des prix à la cantine du CERN le lundi 4 mars à 17h. 30.

CONCOURS SKI-CLUB INTERNATIONAL - DIMANCHE 25 FEVRIER - MORZINE, NYON

Premier départ à 11h. 00

C E R N R E C O R D C L U B - "WEEKLY RECORD CONCERT" FOR TUESDAY 27 FEBRUARY 1968 at 13.00

J.S. BACH Concerto in C for three harpsichords and strings
Concerto en ut pour trois clavecins et cordes

Concerto in A minor for four harpsichords and strings
Concerto en la mineur pour quatre clavecins et cordes

Concerto in D minor for harpsichord and strings - Soloist : Karl RICHTER
Concerto en ré mineur pour clavecin et cordes - Soliste : Karl RICHTER

KARL RICHTER, EDUARD MULLER, GERHARD AESCHBACHER, HEINRICH GURTNER,
harpsichords / clavecins.

Solistengemeinschaft der Bach-Woche Ausbach